

07 JUIN 2016

Votants : 69
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 mai 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 31 mai 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 mai 2016

ORGANISATION DE L'ESPACE – BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE PRAHECQ

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGÉ, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Gérard GIBault à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Christelle CHASSAGNE, Agnès JARRY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Sophia MARC à Michel PAILLEY, Rose-Marie NIETO à Marc THEBAULT, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Patrick THOMAS à Dany BREMAUD

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Joël MISBERT par Michel HALGAN

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Adrien PROUST, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Josiane METAYER, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 30 MAI 2016

ORGANISATION DE L'ESPACE – BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE PRAHECQ

Monsieur **Jacques BILLY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.153-12 et suivant ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2015 modifiant les statuts de la CAN notamment la prise de la compétence « Plan Local d'Urbanisme (PLU), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » effective au 1er décembre 2015 ;

Vu l'approbation du Plan d'Occupation des Sols (POS) par délibération du Conseil Municipal du 9 juin 1978, révisé le 22 août 2000 (révision n°1), modifié le 19 février 2003 (modification n°1), modifié le 3 novembre 2005 (modification n°2), révisé le 3 novembre 2005 (révision n°2) et révisé le 3 novembre 2005 (révision n°3),

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Prahecq du 15 janvier 2009, prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Prahecq, du 21 octobre 2014, prenant acte du débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Prahecq du 24 mars 2016 donnant un avis favorable au projet demandant à la CAN de poursuivre la procédure engagée de révision du POS en PLU (L.153-9).

Par délibération du 15 janvier 2009, le conseil municipal de la commune de Prahecq a mis en révision son Plan d'Occupation des Sols (POS) et prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Objectifs de l'élaboration du PLU

La délibération de prescription de l'élaboration du PLU a défini les objectifs principaux suivants :

- Définir l'extension des zones d'habitat et des zones réservées à l'industrie et à l'artisanat ;
- De structurer ces extensions en prenant en compte simultanément les enjeux de développement de la commune et les enjeux de protection des espaces naturels et du paysage ;
- Définir des aménagements spécifiques en vue de l'implantation de commerces ;
- Assurer une prévision d'extension raisonnée de l'habitat ;
- Définir les principes architecturaux à préserver en fonction des secteurs ;
- Assurer une meilleure sécurité routière en définissant les usages et rôle de la voirie.

Modalités de concertation

La délibération de prescription a rappelé que la concertation sera mise en œuvre conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme et que les moyens d'information comprendront :

- une publicité par voie de presse et note d'information,
- la mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet,
- la tenue d'un registre pour accueillir les observations du public.

Bilan de la concertation

La concertation s'est organisée à différents niveaux et à différentes phases de la rédaction du projet. Ainsi, la commission Urbanisme de la commune de Prahecq a été l'instance de travail privilégiée pour rédiger ce projet de PLU.

Une information auprès de la population a été réalisée par l'intermédiaire du bulletin municipal en janvier 2011 (lancement de la procédure suite à la signature du marché avec le bureau d'études) et en juillet 2015 (procédure en voie d'achèvement et nouvelle organisation dans le cadre du PLU).

De même, des réunions des Personnes Publiques Associées ont été organisées le 5 novembre 2014 afin de présenter le diagnostic croisé ainsi que le PADD, et le 9 novembre 2015 au sujet des orientations d'aménagement et de programmation, du règlement écrit et graphique.

Deux réunions publiques ont été organisées avec la population les 13 novembre 2014 et 9 novembre 2015 avec une publicité large par voie de presse, d'affiches dans les commerces et à la Mairie, de flyers à disposition des administrés (pour la réunion du 9 novembre 2015) et par voie d'affichage sur le panneau d'informations électronique et sur le site Internet de la Commune. Ainsi, le diagnostic croisé et le PADD du PLU ont été présentés le 13 novembre 2014. Ils ont été illustrés sous forme de panneaux d'exposition, présentés lors de cette réunion. Le 9 novembre 2015, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement écrit et graphique leur ont été présentés.

De nouveaux panneaux ont été livrés à l'issue de la réunion pour la libre consultation en mairie (encore affichés à ce jour).

Ces points, notamment les réunions, sont détaillés en annexe de la délibération.

Au vu de l'ensemble de ces éléments explicités ci-dessus, le Conseil d'Agglomération de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) doit désormais tirer le bilan de la concertation et arrêter le projet de PLU, qui sera communiqué pour avis aux personnes publiques associées mentionnées au code de l'urbanisme (L.132-7 à L.132-9) et soumis à enquête publique.

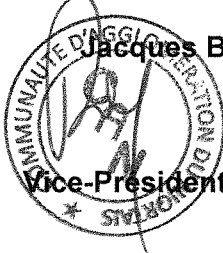
Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Poursuivre la procédure d'élaboration du PLU de Prahecq,
- Tirer le bilan de la concertation relative à l'élaboration du PLU,
- Arrêter le projet de PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération et composé des pièces suivantes : rapport de présentation (dont évaluation environnementale), PADD, orientations d'aménagement et de programmation, règlement écrit et graphique et annexes.

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à réaliser les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 69
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0


Jacques BILLY
Vice-Président Délégué